

Zeitschrift: Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 21 (2008)

Artikel: Le nom des plantes en patois vaudois
Autor: Moret, Jean-Louis / Jaques, Albin
Kapitel: 5: Précisions linguistiques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4.2. *Nomenclature patoise*

Les noms patois ont été repris des travaux mentionnés. Les diverses graphies et variantes relevées dans les références ont été respectées –excepté dans ceux d’ODIN (1910) et d’HASSELROT (1937), pour les raisons citées plus haut (voir 3.3.1. et 3.3.2.). Elles sont accompagnées d’un renvoi abrégé (tableau 1, p. 14) à la publication d’où elles ont été tirées.

5. PRÉCISIONS LINGUISTIQUES

5.1. *Le francoprovençal*

Le patois vaudois fait partie, comme le suisse-alémanique, d’un ensemble dialectal ou selon l’expression de TUAILLON (1988, p. 191) d’une langue dialectale; il la définit comme suit: «*Décrire le franco-provençal est une entreprise difficile, car cette langue n’existe nulle part à l’état pur, elle existe dans tous les patois franco-provençaux, mais partout associée à d’assez fortes particularités locales. C’est cela une langue dialectale, une langue qui n’existe que sous la forme de l’infinie variation géolinguistique: le franco-provençal est une langue de ce type.*»

On l’a compris, cette langue s’appelle le *francoprovençal* (écrit aujourd’hui plutôt sans trait d’union pour montrer que ce n’est pas un mélange de français et de provençal). C’est une langue romane –à l’instar du portugais, de l’espagnol, du catalan, du sarde, de l’italien, du (rhéto-)romanche, du roumain, de l’occitan et du français (elle constitue avec ces deux dernières langues l’ensemble gallo-roman). Elle représente le résultat de l’évolution du latin dans un endroit donné de l’Empire romain, espace constitué, en France, de la totalité ou de la plus grande partie des départements suivants: Savoie et Haute-Savoie, Isère, Loire, Rhône, Ain, Jura, ainsi que d’une petite partie de la Drôme, de l’Ardèche, de Saône-et-Loire et du Doubs; en Italie, du Val d’Aoste et de quelques autres vallées; en Suisse, de la Suisse romande à l’exception du Jura et d’une partie du Jura bernois (langue d’oïl). Pour en savoir plus sur le francoprovençal, on consultera avec profit les publications de TUAILLON (1972, 1988, 1993a et b), de MARTIN (1990-1991) et de CHAMBON et GREUB (2000, surtout 170-174).

5.2. *Graphie et prononciation*

Le patois vaudois n’est pas un parler homogène, de nombreuses différences existent entre les régions et il connaît des affinités avec des patois circonvoisins; REYMOND et BOSSARD (1979, p. 14) le caractérisent ainsi: «*Dans le canton*

de Vaud, on distingue plusieurs groupes de patois. Celui de la Côte s'apparente nettement au patois genevois; celui des Ormonts et du Grand District, en général, est proche du valaisan; le patois broyard vaudois ressemble à son homonyme fribourgeois et le parler de la Vallée de Joux se distingue par son archaïsme. Même les patois du centre du canton n'ont pas une unité rigoureuse. Le patois de la région de Vevey-Montreux (Blonay en est le type) s'oppose sur bien des points à celui du Jorat, qui n'est, quant à lui, pas très différent de celui du Gros-de-Vaud. Comme c'est dans le Jorat que le vieux langage a le mieux résisté, on a pris l'habitude de considérer le patois de cette région comme le patois vaudois classique.»

N'ayant jamais connu de pouvoir central ni, en tout cas jusqu'à récemment, de sentiment d'appartenance à une même «culture», les locuteurs du francoprovençal n'ont pas vu s'imposer une graphie unifiée pour écrire leurs patois. Ceci implique que le patois est écrit à peu près suivant le système orthographique du français, ce qui pose problème quand il s'agit de noter des sons que le français ne connaît pas ou plus: d'où, dans notre lexique, le nombre important de variantes qui ne sont que graphiques. Pour des informations sur la prononciation du patois, on se référera à la grammaire de REYMOND et BOSSARD (1979, p. 16-30). Signalons pour clore ce paragraphe sur l'écriture et la prononciation qu'il existe depuis quelques années une écriture unifiée qui peut servir à noter tous les dialectes francoprovençaux créée par STICH (1998, p. 35-38 et surtout 2003, p. 411-418); souhaitons-lui le succès qu'elle mérite.

5.3. Conventions d'écriture

Chaque entrée de l'index latin – français – patois correspond à une espèce botanique désignée par son nom latin scientifique avec le cas échéant son synonyme. On trouve ensuite, entre crochets, le nom de la famille à laquelle l'espèce appartient, puis les différents noms en français. Viennent ensuite les noms patois de cette plante rangés en séries étymologiques. Chaque série est précédée du signe • et les séries sont classées par ordre alphabétique. Elles sont composées de termes qui ont la même étymologie, ce ne sont donc que des variantes. Il peut y avoir plusieurs causes à ces variations: soit diachroniques, les sources s'étalant sur près de deux siècles et demi, soit diatopiques, les termes provenant de toutes les régions du canton de Vaud où des patois sensiblement différents sont parlés, soit purement graphiques, plusieurs systèmes orthographiques étant utilisés. Après la liste des termes, est donné, précédé du signe ◇, soit le terme français correspondant (ayant le même étymon ou source d'un emprunt), soit, entre guillemets, la signification des termes patois, s'ils connaissent une signification générale et qu'ils ne sont pas apparentés à un terme français, soit rien, si le terme ne sert qu'à désigner l'espèce en question et qu'il ne connaît pas de correspondants en français. L'étymologie est ensuite

indiquée entre accolades, suivie, si besoin est, d'une explication du pourquoi de la dénomination, entre crochets (figure b).

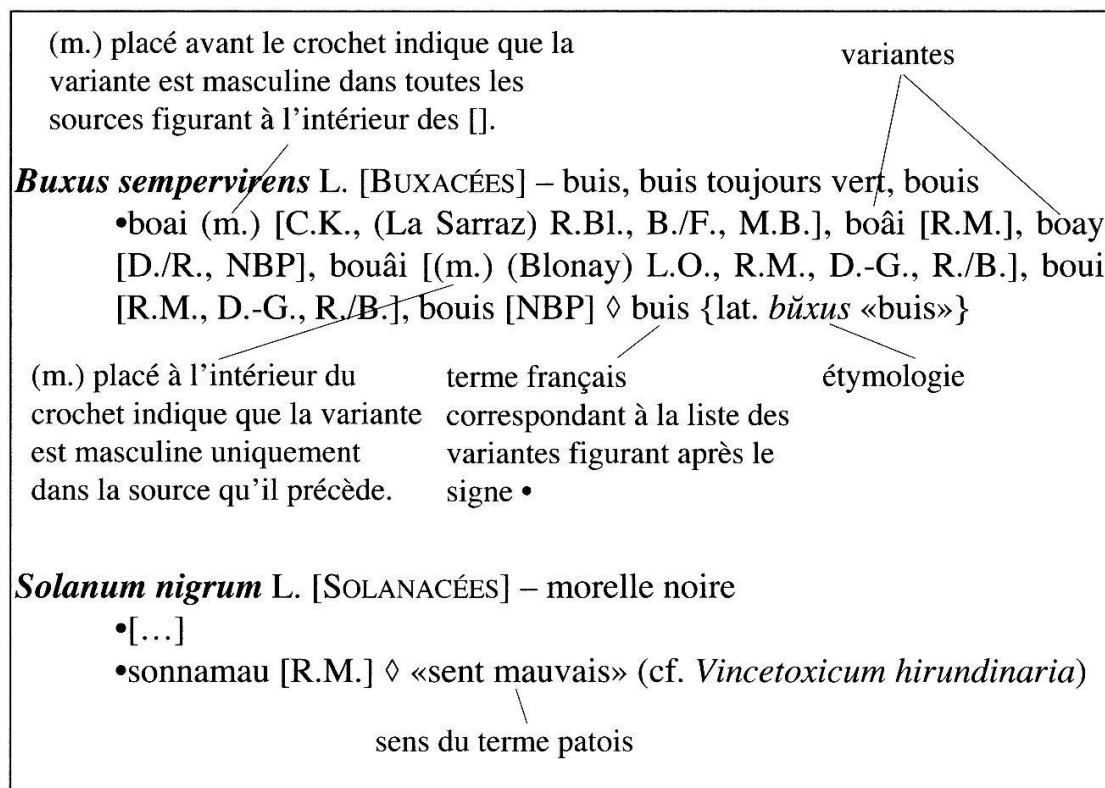


Figure b.–Conventions d'écriture et principaux éléments figurant dans chaque entrée.

A notre connaissance, il n'existe pas à l'heure actuelle de dictionnaire étymologique moderne du francoprovençal ou de l'un de ses dialectes. Pour établir ces étymologies, nous nous sommes surtout basés sur deux œuvres de grande valeur et importance: le *Französisches etymologisches Wörterbuch* (= FEW) de VON WARTBURG (1928-2002) et le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (= GPSR) en cours de publication (il en est aux lettres F et G) –relevons que le FEW n'utilise pas la capitale à l'initiale pour écrire les substantifs allemands.

Remarque: dans plusieurs cas, indiqués par «{orig. obsc.}», nous n'avons pas fait de distinction entre différents niveaux d'«obscurité», ceux-ci allant de l'absence totale d'explication à l'impossibilité de dégager une étymologie probante, les termes botaniques recélant «de nombreux problèmes qui les rendent redoutables pour les lexicographes [...]» (CHEVALLEY 2003). De plus, pour certains termes ne figurant pas encore dans le GPSR, cette obscurité peut ne résider dans certains cas que dans notre incapacité à la lever et les prochains articles du GPSR apporteront sans doute la lumière nécessaire pour ce faire.

Nous nous sommes aussi servis du *Dictionnaire étymologique de la langue française* de BLOCH et VON WARTBURG (2004) et du *Trésor de la langue française* (=TLF) (QUEMADA 1991-1994), ainsi que de quelques autres articles ou ouvrages cités le cas échéant.